

## Session 1 : Enjeux de la gestion et l'entretien des installations d'assainissement en Afrique de l'Ouest

**Date** : 27 novembre 2013 - matinée

### Problématique

L'importance du sujet avait été identifiée lors de l'atelier d'Abidjan : une fois que les installations sont financées, si on veut qu'elles puissent fonctionner durablement, il est essentiel de travailler sur la gestion et l'entretien des usagers.

La gestion et l'entretien des installations d'assainissement liquide en Afrique de l'Ouest : quels acteurs et quelles infrastructures ? Quels enjeux techniques pour l'exploitation et la maintenance ?

### 1 - La gestion et l'entretien des ouvrages d'assainissement : quelles infrastructures et quels acteurs pour quels enjeux ?

*Intervenant : André N'Guessan, Chargé d'étude assainissement au BNETD*

Au niveau d'un cycle de vie d'un ouvrage d'assainissement, les deux premières parties sont généralement bien gérées : le projet (étude et conception) et le chantier (travaux et réalisation). Mais c'est en fait l'exploitation qui est la partie la plus longue, et qui n'est ni bien gérée, ni anticipée.

### CONDITIONS PREALABLES A UNE BONNE EXPLOITATION DES OUVRAGES ET INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT LIQUIDES (OIAL)

- 1- **La régulation** : il y a aujourd'hui nécessité d'un cadre institutionnel adéquat qui prenne en compte d'une manière plus intégrée la gestion et l'entretien des ouvrages construits. Pour cela, il y a une nécessité d'une bonne contractualisation entre tous les acteurs, qui aient chacun son rôle à jouer ainsi que sa responsabilité.
- 2- **Les mécanismes de financement** : Généralement, le financement des installations d'assainissement autonome est endogène, assurée par les usagers eux-mêmes. Pour l'assainissement collectif, on peut notamment jouer sur 3 mécanismes : le transfert, les taxes ou le tarif.  
Mais dans les deux cas, il n'y a pas assez de fonds pour aller au-delà de l'investissement initial et financer l'exploitation
- 3- **L'ingénierie sociale** : souvent, ce sont les usagers eux-mêmes qui limitent la bonne exploitation et le bon entretien des ouvrages.
  - Au niveau de l'assainissement autonome, il peut y avoir principalement des faiblesses en termes des ressources humaines qui gèrent les installations. Premièrement, il y a très peu de formations pour les artisans qui gèrent l'assainissement.

- Au niveau de l'assainissement collectif : on observe un sous-effectif des cadres et pas de politiques de fidélisation des bons agents.

Au-delà des faiblesses en termes de ressources humaines, il y a des problèmes aussi en termes de management social pour lutter contre les mauvaises pratiques des usagers notamment sur les ouvrages de drainage (par exemple : le déversement des déchets ) ou au niveau des réseaux des eaux usées.

- 4- **Des propositions techniques pertinentes** qui puissent répondre aux menaces techniques à l'exploitation des installations, que ce soit la vétusté des installations, les défauts de conception ou même l'inadaptation des solutions techniques à l'environnement dans lequel elles s'intègrent.

## ENJEUX TECHNIQUES DE L'EXPLOITATION OIAL

Trois types d'actions complémentaires sont possibles : les **actions de surveillance** (lutter contre le vandalisme) ; les **actions d'entretien** (assurer la continuité du fonctionnement des OIAL) ; et les **actions de maintenance** (optimiser l'équilibre technico-économique du fonctionnement des installations).

Les prestations doivent aussi être adaptées aux différents types d'installations, comme par exemple :

- Pour l'assainissement autonome : Entretien courant (nettoyage et fourniture des consommables) ; Réparations mineures et lourdes (maçonnerie, plomberie) ; Vidange manuelle des fosses des latrines traditionnelles ; vidange mécanique des fosses septiques
- Pour l'assainissement collectif : débouchage du réseau ; curage du réseau ; entretien et maintenance des réseaux ; entretien et maintenance des stations de pompage ; travaux de réfection ; entretien et maintenance des stations d'épuration
- Pour le drainage : débouchage du réseau enterré ; curage du réseau ; entretien et curage des bassins écrêteurs

On peut à partir de là identifier 5 grands enjeux :

### **1<sup>er</sup> enjeu : le respect des indicateurs**

Il faut que les parties prenantes se réunissent pour mettre en place des indicateurs. Mais il s'agit de trouver des indicateurs pertinents et utiles.

### **2<sup>ème</sup> enjeu : la sécurité et la santé des usagers**

La plupart des maladies sont des maladies hydriques donc la gestion de l'assainissement est essentielle dans la lutte contre les maladies. Un autre point pour la sécurité des usagers et celui de la gestion des inondations.

### **3<sup>ème</sup> enjeu : valoriser les sous-produits de l'assainissement**

Il s'agit à la fois de réutiliser les eaux usées et valoriser les boues de vidange.

### **4<sup>ème</sup> enjeu : améliorer le cadre de vie**

Par l'exploitation, on doit limiter tous les problèmes d'odeur, d'obstruction des voies...

### **5<sup>ème</sup> enjeu : le respect des prescriptions réglementaires**

## CONCLUSION

**La qualité d'un service d'exploitation se mesure par sa capacité à satisfaire à ses obligations de continuité et de durée du service dans les meilleures conditions économiques.**

Ainsi, l'exploitation doit permettre :

- De garantir et maintenir un assainissement intégré : assurer les maillons collecte – transport – traitement.
- D'assurer un amortissement correct des investissements
- D'améliorer le cadre de vie

- De respecter les obligations environnementales
- De garantir la santé, l'hygiène publique et la sécurité des biens et des personnes

## QUESTIONS-REPONSES

✓ ***Au-delà des enjeux techniques, les aspects de financement sont importants car on demande aujourd'hui aux usagers de participer financièrement, et c'est un coût lourd pour certains ménages. Qu'en pensez-vous ?***

Ce n'est pas un problème de financement en tant que tel, la participation financière de l'utilisateur permet avant tout de matérialiser et symboliser son adhésion au projet.

✓ ***Au niveau de l'assainissement collectif en Côte d'Ivoire, quelle est la proportion d'assainissement autonome / collectif ? Est-ce qu'il y a des exemples d'assainissement semi-collectifs avec des innovations ?***

4 villes ont l'assainissement collectif : Abidjan (à 40%) et entre 5 et 10% dans d'autres villes intérieures. Il y a des technologies pour l'assainissement semi-collectif : mais il y a besoin d'énergie pour maintenir certaines stations ; donc aujourd'hui en Côte d'Ivoire, on propose de plus en plus des lagunages qui coutent moins cher en termes d'énergie.

✓ ***Le comportement des usagers est-il un frein à l'entretien ?***

Dès le départ de la conception du projet, il faut trouver des solutions d'ingénierie sociale. En effet, c'est l'utilisateur qui vit au quotidien avec l'ouvrage mais il y a aujourd'hui des solutions du côté de l'éducation par l'ouvrage

✓ ***Le choix des solutions techniques en partenariat avec les usagers est-il pertinent ? Ce sont les contributions réelles des populations qui comptent. L'avis des populations est demandé en amont des grands projets ; mais comment faire en sorte que cette phase puisse avoir un suivi ?***

Avant même la conception, il faut voir avec les usagers ce qui leur convient, et ce qui s'intègre dans leur environnement. Par exemple, il n'est pas pertinent d'installer des toilettes à l'anglaise installées dans un environnement où il n'y a pas d'eau potable tous les jours. Le même investissement aurait pu être utilisé au dixième et aurait été plus rentable. On ne peut pas parler d'ingénierie sociale juste parce qu'on n'a pas constaté un besoin d'assainissement, il est essentiel que les communes puissent assurer une partie de cette ingénierie sociale sur le long terme.

Dans le secteur de l'eau, il existe des associations de consommateurs ; dans l'assainissement il n'y en a pas ça, mais il serait important que ce cadre existe.

Au-delà, il faut de l'intermédiation sociale ; une solution pourrait être la sanction des populations qui jettent des déchets solides.

✓ ***Au-delà de l'utilisateur, il y a besoin de renforcer les entrepreneurs qui interviennent.***

Ce sont en effet les seuls acteurs aujourd'hui qui sont en contact avec la population et qui peuvent les sensibiliser au quotidien. En outre, l'argent entre en ligne de mire, et la facture est plus importante si les ménages ont de mauvaises pratiques. Donc cela peut être un levier fort, bien plus fort qu'un agent municipal qui fait du plaidoyer qui permet peut être aux ménages de changer leurs pratiques quelques mois puis l'effet retombe ensuite.

Il faut aussi renforcer les entrepreneurs pas seulement sur les aspects techniques que sur les aspects financiers pour que leur activité soit rentable.

✓ ***Quel est le mécanisme de tarification à Abidjan ?***

En moyenne le m<sup>3</sup> d'eau coute 400 F ; le m<sup>3</sup> d'eaux usées vaut 40F donc 10%.

Le problème c'est que tant qu'on ne paiera pas le cout réel du service, il ne pourra y avoir un service pérenne. L'assainissement doit être un service CONTINU ! La tarification est un élément fondamental qui doit permettre la durabilité des installations.

## 2. Quels enjeux techniques pour l'exploitation et la maintenance des ouvrages ?

*Intervenant : Lidye Yiougo, Doctorante au 2iE*

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement se focalisent particulièrement sur l'accès. Mais qu'en est-il après l'accès ?

Pour les latrines publiques, on observe deux modes de gestion : communale ou privée. Quelques soient les modes de gestion sur le terrain, on observe très fréquemment des cas où les latrines sont barricadées. Pour certaines, il y a même des amendes pour les gens qui les utiliseraient.

Lorsque l'on voit le montant des fonds qu'on a mobilisé pour la construction des latrines, quel est le retour sur investissement ?

Dans la conception même des programmes de construction, un certain nombre de points posent problème :

- Les latrines qui posent les logos de l'ONG ou de l'acteur de coopération qui la finance ne vont pas dans le bon sens car ça n'aide pas à l'appropriation par les populations.
- Parfois, les latrines ont un standing plus haut que les populations. Il faut peut-être revoir ce standing en fonction du niveau de vie des habitants. On construit des latrines luxueuses qui ne sont pas utilisées car chez eux les gens vivent sur la terre battue.

Mais malgré cela, un des problèmes aujourd'hui est que si on veut être intégré aux grands reporting mondiaux tels que pour les OMD, il y a certains standards à respecter.

### ✓ ***A Ouagadougou, différentes technologies ont été promues par différents partenaires. Quelles sont les solutions technologiques les plus efficaces ? Quelles sont les difficultés qui sont rencontrées ?***

Les latrines ECOSAN permettent de séparer les excréments et les urines. Le problème est que la ville de Ouagadougou fait peu d'agriculture, et il existe donc un problème de réutilisation des sous-produits.

L'ONEA fait la promotion de la latrine de VIP (plusieurs fosses qu'on laisse décanter plusieurs années et qu'on vide une fois sèches). Chacun prêche un peu pour sa paroisse.

Il faut revoir les politiques pour savoir quelle est la filière vers laquelle on veut aller.

### ✓ ***Quelle prise en compte des échecs dans la construction des ouvrages ?***

La façon dont fonctionne les OMD est un problème : on compte seulement le nombre d'ouvrages et s'il y a un problème de construction on passe à la construction d'autres ouvrages, peu importe les malfaçons, c'est la seule chose qui compte.

### ✓ ***Quelle prise en compte de la gestion dans la construction des ouvrages ?***

C'est la différence entre la théorie et la pratique : on prend en compte les modes de gestion future des installations dans la note de projet au bureau ; bien souvent, une fois sur le terrain on gère les imprévus et la question de la gestion passe à la trappe.

En outre, il n'y a vraiment pas de formations des agents qui gèrent les latrines communautaires car il y a des problèmes de mobilisation de fonds. C'est à la Mairie de mettre en œuvre un cadre de gestion.

## 3. Comment mobiliser localement les ressources financières pour assurer la gestion, le suivi et l'entretien des installations d'assainissement ?

*Intervenant : Stéphane Compaoré, Service de l'assainissement collectif de l'ONEA*

L'ONEA a dans chaque ville un plan stratégique d'assainissement. A Ouagadougou différentes zones d'intervention ont été définies : la zaca, les secteurs 1 et 2, le centre hospitalier universitaire, et la zone industrielle de Kossodo. A l'heure actuelle, la Brasserie est le 1er producteur d'eaux usées.

Le débat a beaucoup porté sur les latrines ; mais maintenant il va s'agir de traiter les boues et ensuite de les valoriser.

Les mécanismes de financement de la gestion et de l'entretien dans ce cas reposent sur le **principe du pollueur payeur** : il y a un partage des coûts et des subventions.

Dans les faits, ce principe est rarement appliqué, mais avec la signature de conventions avec des industriels, c'est ce que l'ONEA souhaiterait mettre en place à termes.

Les conventions sont précises : il y a des normes de rejet mises en place, et il est indiqué ce que l'on peut rejeter dans le réseau de l'ONEA ou pas.

Ensuite, le partage des couts repose sur un système de péréquation qui symbolise la solidarité entre les petites et les grandes villes.

Depuis 2008, les recettes n'arrivent plus à couvrir les dépenses parce que le système est passé à l'assainissement collectif et ça a fait baisser les recettes.

✓ **Quelle est la démarche à suivre pour un raccordement ?**

Il y a des procédures de raccordement précises : il faut envoyer une correspondance et l'ONEA, qui fait un devis. Il faut payer un forfait de 100 000 Fcfa pour le raccordement le reste est subventionné.

✓ **Quel est le cout de branchement ?**

350 000 fcfa : on est obligé de subventionner pour inciter les ménages au raccordement.

✓ **L'ONEA est-elle donc déficitaire ?**

L'ONEA n'est pas déficitaire : les excédents de l'eau potable plus les subventions (AFD, Banque Mondiale) permettent de compenser le déficit de l'assainissement.

Sur le long terme, à partir de 2015 l'ONEA va basculer l'assainissement à la commune.

✓ **Quel est le rôle de la gestion des latrines publiques de l'ONEA ?**

L'ONEA est en charge aux conditions d'accès

✓ **Comment peuvent faire des petites communes qui ne peuvent pas mobiliser des ressources fiscales pour prendre en charge cette gestion ?**

L'idée de l'ONEA est de former les communes, mais ensuite dans la mesure où les ouvrages leur appartiennent sur le long terme ils doivent apprendre à les gérer.

✓ **Est-ce que les agriculteurs paient les eaux sorties ?**

Les maraichers ne paient pas ; l'ONEA rejette et les agriculteurs peuvent utiliser les eaux.

✓ **Est-ce que vous avez des mécanismes de valorisation de biogaz ?**

Pas encore, c'est prévu à l'avenir mais cette activité n'a pas démarré donc il est difficile de dire comment ça va se mettre en place.

✓ **Comment l'ONEA et l'association des vidangeurs travaillent ensemble ?**

Ils discutent ensemble ; mais pour l'instant il n'y a pas d'accord sur le prix de dépotage. Il faut encore réunir les parties prenantes pour se mettre d'accord.

Les bureaux d'étude ont proposé des montants que les vidangeurs doivent payer pour un certain équilibre des charges, mais c'est au-dessus de leurs moyens. Peut-être il faudrait ponctionner une partie de la taxe pour compenser ce que les vidangeurs ne pourront pas payer.

**En conclusion** : la question cruciale est : est-ce que l'assainissement peut vivre sans subvention ?